

Sentinelles

www.sentiweb.fr

Psychotropes

Déterminants de la prescription des psychotropes chez les personnes âgées en médecine générale en France

Enquête RS2007-5
Novembre 2007-Janvier 2008

Avec la participation de 350 médecins généralistes Sentinelles

Etude réalisée par :

Andrea Lasserre¹, Thierry Blanchon¹, Thomas Hanslik¹, Christine Chan-Chee²,
Inge Cantegreil³, Nadia Younès⁴, Christine Passerieux⁴

¹réseau Sentinelles, UMR S 707 Inserm UPMC ; ²Département de Maladies Chroniques, InVS, ³Groupe Hospitalier Broca, ⁴CHU de Versailles

Contact pour cette étude :

Andrea Lasserre
lasserre@u707.jussieu.fr

Laboratoire :

UMR S 707 INSERM UPMC

Directeur : Pr. Guy Thomas
Faculté de Médecine Pierre et Marie Curie, site Saint Antoine
27 rue Chaligny, 75571 PARIS Cedex 12

Présentation de l'enquête

Parmi les médicaments les plus vendus en officine entre 1994 et 2004, les psychotropes figuraient au deuxième rang, après les antalgiques. Le bénéfice apporté par une telle consommation de psychotropes sur la santé des sujets âgés n'est pas documenté. En revanche, un tel niveau de consommation à un âge avancé est associé à un risque accru de chutes, d'accidents de voiture ou de troubles cognitifs. La sévérité potentielle de ces effets secondaires pose la question de la pertinence de la prescription des psychotropes chez les sujets âgés en France.

Cette enquête, faite à la demande de l'Institut de Veille Sanitaire (InVS), avait pour objectif d'analyser les déterminants de la prescription des psychotropes par les médecins généralistes (MG) chez le sujet âgé.

Objectifs de cette étude

Objectif principal

- Analyser les déterminants de la prescription des psychotropes chez le sujet âgé.

Objectifs secondaires

- Déterminer la prévalence de prescription chez le sujet âgé par le MG en ville.

Méthode de l'enquête

Enquête observationnelle conduite en France entre novembre 2007 et janvier 2008. Un questionnaire a été envoyé par voie postale aux 967 MG du réseau Sentinelles. Le questionnaire a permis de recueillir des renseignements d'ordre quantitatif et qualitatif et il comportait deux parties : l'une avec des questions d'ordre général sur la prescription de psychotropes et l'autre sur le dernier patient âgé de 65 ans ou plus ayant été vu en consultation et traité par psychotrope le jour de réponse de l'enquête.

Ce que l'on en retient

Participation des MG et patients vus en consultations

350 MG ont répondu parmi les 967 sollicités, soit un taux de participation de 36%.

Résultats

- 8491 patients (tous âges confondus) ont été vus le jour de l'enquête, c'est-à-dire une moyenne 25 patients par MG et par jour. Parmi ces patients, 2498 (29,4 %) étaient âgés de 65 ans et plus, c'est-à-dire que chaque MG voit en moyenne 7 ± 5 patients âgés de 65 ans et plus par jour [min 0 ; max 28 ; médiane 7 patients].
- Les personnes âgées de 65 ans et plus étaient vues le jour de la consultation pour un problème physique (56%), psychique (37%), ou pour les deux motifs en même temps (7%).
- 803 (32,1%) patients recevaient un traitement tranquillisant/hypnotique, 438 patients recevaient un antidépresseur (17%), et 202 (8%) patients recevaient un traitement neuroleptique.
- **Obstacles pour le diagnostic des troubles anxiodépressifs :**
 - 206 MG (59 %) ont déclaré ne jamais utiliser de critères pour établir le diagnostic des troubles anxiodépressifs. Parmi les 143 autres MG, 17 (5 %) ont déclaré recourir systématiquement à ces critères. Les plus utilisés étaient le DSM-IV et Hamilton. Il n'y avait pas d'association entre l'utilisation de critères diagnostiques et la prescription de psychotropes.
 - Différents obstacles sont rencontrés par les MG lors du diagnostic de troubles anxiodépressifs chez les sujets de 65 ans et plus : l'absence de recours possible à un psychiatre (36,9 %) et le refus des patients à envisager ce type de diagnostic (35,5 %) sont les plus fréquents. Un manque de temps a été déclaré par 21 % des MG. Aucune association significative n'a été mise en évidence entre le nombre total de patients vus en consultation et les obstacles rencontrés lors du diagnostic des troubles anxiodépressifs. Une association non significative a été retrouvée entre un nombre élevé de patients âgés de 65 ans et plus vus en consultation d'une part, et le manque de temps pour discuter avec le patient ou le manque d'intérêt pour les troubles psychiatriques d'autre part.

Nous remercions particulièrement les médecins Sentinelles sans qui cette enquête n'aurait pas été possible.

Cette plaquette est destinée à vous informer des principaux résultats.

Les résultats complets sont disponibles sur le site Internet : <http://www.sentiweb.fr> (Rubrique : Enquêtes Ponctuelles)

Vos remarques et suggestions sont les bienvenues.

Ce que l'on en retient

▪ Connaissance des recommandations :

- Les recommandations concernant la prise en charge de la dépression étaient connues par plus de 53 % de MG, notamment celles portant sur le bon usage des antidépresseurs (62 %). La recommandation pour l'arrêt des traitements par benzodiazépines (HAS, 2007) était la plus connue (70 %). Les recommandations pour la prise en charge des troubles anxieux, que ce soit celle de 2006 ou de 2001, étaient connues par moins de 45 % des MG. Parmi les MG ayant déclaré connaître au moins une recommandation, 54,4 % les considèrent d'application difficile.

▪ Prise en charge des patients:

- Pour la prise en charge des troubles anxiodépressifs, 25 % des MG déclarent travailler en liaison avec un psychiatre souvent/systématiquement, tandis que 75 % des MG le font de manière occasionnelle (24,5%) voire jamais (5,5 %).
- Les MG déclarant avoir l'opportunité de travailler avec des psychiatres pour la prise en charge des troubles anxiodépressifs ont tendance à prescrire plus souvent des traitements antidépresseurs ($p = 0,06$).
- 234 MG (67,4%) se déclarent souvent désarmés pour éviter les prescriptions de tranquillisants/hypnotiques, tandis que 103 MG (30 %) déclarent l'être occasionnellement et 10 MG (3 %) déclarent n'avoir jamais éprouvé une contrainte au moment du renouvellement.
- 314 MG (90,5 %) déclarent qu'il est possible de réduire les prescriptions de tranquillisants/hypnotiques chez les personnes âgées de 65 ans et plus, dans la majorité des cas (19,3 %) ou dans certains cas (71,2 %).
- Les MG déclarent être d'accord ou tout à fait d'accord pour la mise en place de campagnes d'information auprès de la population (84 %) et pour le renforcement de la formation des prescripteurs (81 %). Ils souhaitent l'augmentation de l'accès aux consultations de psychiatres et aux psychothérapies afin de réduire la prescription des psychotropes.

▪ Dernier patient de 65 ans et plus traité par psychotrope ayant été vu en consultation

339 patients ont été inclus dans cette partie de l'enquête. Les patients étaient âgés en moyenne de 77 ans (médiane 77 ans ; min 65 ans, max 100 ans) et étaient des femmes dans 71 % ($n = 239$) des cas. Ils appartenaient à toutes les catégories socio-professionnelles, et vivaient en famille ou seuls (47 % et 41 %, respectivement).

- Les personnes vivant en institution recevaient proportionnellement plus d'anxiolytique et moins d'hypnotiques que celles vivant en famille, qui elles-mêmes recevaient proportionnellement plus d'anxiolytique et moins d'hypnotiques que celles vivant en seules ($p < 0,05$).
- Parmi les 341 traitements tranquilisants/hypnotique répertoriés, 226 (67 %) étaient prescrits depuis plus d'un an, dont 126 (37 %) depuis plus de 5 ans. Les traitements étaient prescrits depuis plus de 3 mois dans 82,5% des cas pour les anxiolytiques et dans 85,3% des cas pour les hypnotiques.
- Les MG déclarent que le traitement pourrait être arrêté ou allégé pour 79 patients (27 %), tandis que cela est inenvisageable pour 166 patients (58 %).
- Parmi les obstacles les plus importants rencontrés pour diminuer les doses de tranquilisants/hypnotique, les MG déclarent : le refus du patient et le non remboursement des psychothérapies, suivis de l'impossibilité de mettre en place une psychothérapie et de l'absence d'autre alternative à proposer au patient.
- Le type d'antidépresseurs prescrit varie en fonction du lieu de vie des patients : ceux qui vivaient en institution recevaient plus d'IRS et moins d'IRSNA, que ceux qui vivent seuls et en famille ($p = 0,0857$).
- Sur 201 traitements antidépresseurs, 46 étaient prescrits depuis plus de douze mois et 34 l'étaient depuis plus de cinq ans. Les patients traités depuis plus de douze mois étaient plutôt des femmes ($n = 43$; 89,6 %), d'un âge moyen de 80 ans, vivant plutôt seules ($n=24$; 50 %) qu'en institution ($n = 12$; 25 %) ou en famille ($n = 12$; 25 %).

Conclusions

Cette enquête montre que les MG tiennent un rôle essentiel dans la prise en charge des troubles anxio-dépressifs du sujet âgé en France. Dans cette tâche, ils sont confrontés à des obstacles, au moment du diagnostic, de la prescription médicamenteuse, puis de l'arrêt du traitement.

Ces obstacles renvoient tant aux caractéristiques du patient, qu'à celles de l'accès aux soins et de la formation du prescripteur. Des mesures innovantes sont souhaitées par les MG pour diminuer la prescription des psychotropes, en particulier le renforcement de la formation des prescripteurs (organisée à l'abri des conflits d'intérêt) et la mise en place de campagnes d'information des patients (en ciblant de façon prioritaire les femmes recevant un traitement hypnotique).